Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 48 (1984)
Heft: 189-190

Artikel: De la détermination en français et en italien
Autor: Fourment Berni-Canani, Michèle
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399751

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DE LA DÉTERMINATION EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN

« Nous avons dit en general que l'usage des articles estoit de déterminer la signification des noms communs ; mais il est difficile de marquer précisément en quoy consiste cette détermination, parce que cela n'est pas uniforme en toutes les Langues qui ont des articles. »

Grammaire générale et raisonnée ou
La Grammaire de Port-Royal

Si l'on consulte des dictionnaires français et italiens à l'entrée « article », l'on trouve dans le L.U.I. de la Treccani comme première acception : « Particella grammaticale che si premette al sostantivo o a parti del discorso sostantivate, precisando se si tratta di un essere od oggetto individuato (art. definito o determinativo) o di un essere od oggetto non individuato (art. indefinito o indeterminativo) » ; et dans le Petit Robert (comme quatrième et dernière acception), après la date de 1350 (1) : « Mot qui, placé devant un nom, sert à le déterminer plus ou moins précisément, tout en en marquant le genre et le nombre. »

Ces deux définitions, superposables presque terme à terme, mettent en évidence trois points : d'une part le lien indissoluble entre l'article et le substantif (le premier étant un « constituant obligatoire du syntagme

(1) Cette date, comme le précise Alain Rey dans la présentation du dictionnaire, correspond à la *première attestation connue* du mot et ne concerne pas la chose. En effet, la « chose » article, dans les langues romanes, remonterait à la seconde moitié du VIIIe siècle. Cf. à ce propos D'Arco S. Avalle, *Filologia romanza,* chap. II : c'est dans la Parodie de la Loi Salique que, pour la première fois, l'article apparaîtrait sous la forme *lo* au lieu de *illum, la* au lieu de *illa* (pour le singulier) et *lis* au lieu de *illos* (au pluriel), en opposition systématique avec la forme complète du démonstratif, ce qui indiquerait le désir de l'auteur de la Parodie de souligner la différence entre les deux catégories grammaticales, l'ancienne et la nouvelle.

nominal ») (2), d'autre part la place de l'article, avant le nom « dont il signale la présence » (3), enfin sa fonction plus ou moins déterminative (« et dont il marque une borne ») (4) : l'article fixe des limites dans l'extensité du substantif en emploi (5). Ainsi, ce petit mot, bien souvent négligé par les grammairiens traditionnels parce que considéré comme inutile, apparaît-il au cœur de problèmes, tel que celui de la détermination, considérés comme centraux par la linguistique et la logique philosophique d'aujourd'hui. Déjà, les auteurs de la *Grammaire de Port-Royal* s'insurgeaient contre ce mépris envers l'article dont ils soulignaient au contraire l'importance : « Les Latins n'ont point d'article ; ce qui a fait dire sans raison à Jules Cesar Scaliger dans son livre des Causes de la Langue Latine, que cette particule estoit inutile, quoy qu'elle soit tres-utile pour rendre le discours plus net, et éviter plusieurs ambiguitez. » (6)

Or, s'il faut être prudent dans le rapprochement de termes que la grammaire et la linguistique ont chargés selon les époques et les écoles de significations différentes, il n'en reste pas moins qu'en employant le mot « discours », Arnauld — ou, pour lui, le rédacteur Lancelot — se situait au niveau de la langue en emploi. Et c'est ce même terme de « discours » que nous retrouvons chez Guillaume lorsqu'il essaie de dégager la « véritable nature de l'article » (7) : « . . . les noms le plus sujets à s'en passer [de l'article] sont ceux qui comportent les moindres possibilités de variation durant le passage de l'idée générale, déposée dans le trésor de la langue, à l'idée plus réelle, et moins générale, exigée par le discours. » Et plus loin, précisant cette fonction d'actualisateur de l'article, Guillaume écrit : « Ce problème date du jour où un esprit d'homme a senti qu'une différence existe entre le nom avant emploi, simple puissance de nommer des choses diverses, et diversement concevables, et le nom qui nomme en effet une ou plusieurs

(2) Cf. J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, etc., s.v. « article », in *Dictionnaire de linguistique,* Larousse, 1973.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) A propos de la notion d'extensité, empruntée à G. Guillaume, cf. Roch Valin, « Grammaire et logique : du nouveau sur l'article », in *Travaux de Linguistique et de Littérature,* V, 1, Strasbourg, 1967, pp. 63-64.

(6) Cf. *Grammaire générale et raisonnée* ou *Grammaire de Port-Royal,* chap. VII « Des Articles ».

(7) Cf. Gustave Guillaume, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française,* Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Nizet, 2e éd., 1975, p. 21.

de ces choses. » (8) L'article est le signe des « relations systématiques entre le nom virtuel et le nom réel. » (9)

Considérant comme fondamentale cette fonction d'actualisateur (10), il nous semble légitime de poser le problème de l'article dans le cadre de l'énonciation. C'est en effet au moment de la conversion de la langue en discours que le locuteur a recours à l'article. Au moment où il doit puiser dans cet appareil formel qu'est la langue, il doit recourir à des indices spécifiques qui servent à préciser sa position de locuteur et à rendre son discours intelligible pour l'allocutaire direct ou indirect. L'article, lui-même subdivisé en différentes sous-classes, n'est pas le seul actualisateur à la disposition du locuteur au moment d'énoncer un syntagme nominal. Il y a, entre autres, ce qu'on appelle traditionnellement le démonstratif, le possessif. Le locuteur va donc être obligé d'opérer un choix. En fonction de quoi va se faire ce choix et pourquoi ne sera-t-il pas le même dans des langues apparemment aussi proches que le français et l'italien ? C'est le problème qu'on se propose d'élucider.

Si l'on se reporte aux grammaires en usage actuellement, grammaires françaises à l'usage des Français, grammaires italiennes à l'usage des Italiens, l'on remarque, comme pour les définitions de l'article citées plus haut, un parallélisme parfait. Il est accordé au défini une « valeur » individualisante (d'unicité), une « valeur » généralisante, une « valeur » anaphorique. Il devrait s'ensuivre la possibilité d'un passage automatique d'une langue à l'autre. D'ailleurs il est intéressant de noter que dans la plupart des grammaires italiennes classiques à l'usage des Français, il apparaît tellement évident que le fonctionnement de l'article est le même dans les deux langues qu'on se borne à en énumérer les variations morphologiques et que les modalités d'emploi sont en général limitées aux particularités évidentes, aux cas très précis où il y a des divergences assez circonscrites pour qu'elles puissent être énoncées sous forme de règles, de normes (11). Ainsi, apprend-on, il faut employer

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

(10) Cf. également Henri Bonnard, *L'article,* dans *Le Grand Larousse de la langue française,* tome I : « L'article indéfini donne au nom un sens *actuel indéterminé,* l'article défini un sens *actuel déterminé.* »

(11) Citons cependant la *Grammaire critique de l'italien* de Jacqueline Brunet, en cours de publication, dont le fascicule 2 est consacré à l'article, et qui, tout en se voulant avant tout descriptive, pose le problème de l'emploi de l'article dans une optique comparative.

l'article défini en italien — contrairement à l'usage français — devant *signore* ou *signora* (sauf au vocatif) employés seuls ou suivis d'un nom de famille ou d'un titre, devant les adjectifs possessifs, dans l'expression de l'heure, etc. Or, il suffit de penser à des énoncés courants du type « è uscito con *la* madre » ou « ha comprato *la* macchina », pour se rendre compte qu'ici le défini italien ne peut en aucun cas être rendu par la même catégorie grammaticale en français qui doit lui substituer soit le possessif, soit l'indéfini.

Il n'est pas besoin de recourir à un dépouillement systématique d'un corpus italien et d'un corpus français pour se rendre compte que l'usage du défini est plus étendu en italien qu'en français. En outre, si normalement le passage de l'indéfini français à l'indéfini italien est correct (même dans les cas où l'italien pourrait employer en alternative le défini), le passage inverse — du défini italien au défini français — est souvent impossible. Aussi la façon la plus logique de poser le problème est-elle de partir d'énoncés italiens employant le défini. Le passage de l'italien en français ne pose en général aucun problème lorsqu'on a affaire aux valeurs dites généralisante et d'unicité du défini :

L'uomo è mortale équivaut à
L'homme est mortel
(valeur généralisante)

La terra gira équivaut à
La terre tourne
(valeur d'unicité).

C'est au niveau de la valeur appelée anaphorique ([12]) du défini que se situent les divergences.

Qui dit anaphorique pose le problème de la référence. « Nous utilisons *le* — dit Strawson — soit lorsqu'une référence préalable à la chose a été faite ; soit lorsque, en l'absence d'une référence indéfinie préalable, le contexte — en y incluant la connaissance supposée de

(12) Cf. R. L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du Français Classique et Moderne,* Hachette, 1962, p. 93 : « L'article défini a une valeur d'*anaphorique.* Il détermine un substantif lorsque celui-ci évoque quelqu'un (ou quelque chose) de connu, de présent à l'esprit du locuteur, d'inclus normalement dans un cadre ou dans une certaine situation. »

l'auditeur — rend celui-ci capable de dire quelle référence est faite. » (13) Il apparaît clairement qu'il y a deux types de référence : la référence textuelle et la référence contextuelle.

I. La référence textuelle

C'est en général un syntagme nominal indéfini qui instaure une référence textuelle (14). Le syntagme nominal défini qui suit peut alors avoir avec le référent un rapport de coréférence ou de référence implicite (14).

a) Coréférence

Soit les énoncés italiens :

1 — S. mosse un cavallo

2 — Il cavallo era minacciato dalla regina.

Il y a coréférence entre le syntagme nominal indéfini (un cavallo) et le syntagme nominal défini (il cavallo) puisque tous deux se réfèrent à un même et unique individu. Nous ne prenons pas en considération les énoncés tels que :

3 — S. mosse un cavallo

4 — Il cavallo è un pezzo degli scacchi

puisqu'aucun rapport de référence n'existe entre le syntagme « un cavallo » de 3 et le syntagme « il cavallo » de 4. L'énoncé 4 se présente comme indépendant par rapport à 3 et le défini *il* de 4 a, avant tout, la valeur dite généralisante qu'on a évoquée plus haut.

b) Référence implicite

Soit ces deux autres énoncés :

5 — A. ha comperato una macchina per scrivere

6 — Il carrello si è subito bloccato.

Il n'y a plus coréférence entre le syntagme nominal indéfini de 5 et le syntagme nominal défini de 6, mais référence implicite. Il y a réfé-

---

(13) Cf. P. F. Strawson, *On referring,* trad. fr. « De l'acte de rèférence », in *Etudes de logique et de linguistique,* Paris, Seuil, 1977, pp. 35-36.

(14) Sur la distinction coréférence/référence implicite cf. Maria-Elisabeth Conte, « Deissi testuale e anafora », in *Sull'Anafora,* Atti del Seminario, Accademia della Crusca, 14-16 dicembre 1978. Nous lui empruntons les exemples cités.

rence implicite à chaque fois qu'après l'instauration d'un référent textuel (en général grâce à un syntagme nominal indéfini), l'on fait référence par un syntagme nominal défini à des parties de ce référent.

Dans les cas de coréférence et de référence implicite tels qu'on vient de les illustrer, le passage de l'italien en français ne présente aucune difficulté : la démarche est identique (syntagme nominal indéfini suivi d'un syntagme nominal défini) ([15]). Ainsi les énoncés précédents deviennent-ils :

1' — S. déplaça un cheval

2' — Le cheval était menacé par la reine

et

5' — A. a acheté une machine à écrire

6' — Le chariot s'est tout de suite bloqué.

c) Référence implicite « élargie »

Mais la référence textuelle peut également être introduite par le sujet d'une forme verbale, et l'expression définie est alors en position de prédicat. Dans ce cas, on se trouve devant une forme de référence implicite élargie au rapport de possession. C'est alors qu'apparaissent les premières divergences entre l'italien et le français.

Soit l'énoncé italien :

7 — Il tempo è incerto : è meglio se prendi *l'*ombrello.

Traduisant à la lettre :

Le temps est incertain : il vaut mieux que tu prennes *le* parapluie,

le destinataire est peut-être en mesure de comprendre le conseil contenu dans l'énoncé, mais ce dernier ne correspond pas à l'usage normal. On dira plutôt :

7' — ... il vaut mieux que tu prennes *ton* parapluie

ou

7" — ... il vaut mieux que tu prennes *un* parapluie,

l'indéfini, contrairement au possessif, laissant entendre que l'allocutaire a le choix entre plusieurs parapluies. (Rappelons que, pour que

(15) Mario Wandruszka in *Interlinguistik,* trad. ital. *Interlinguistica,* Palumbo ed., 1974, pp. 106-107, montre à partir de la traduction d'une période latine (qui donc ne comporte pas d'articles) que toutes les langues romanes — ainsi que les langues germaniques — procèdent de la même façon.

l'acte de référence soit réussi, il faut que d'une part le locuteur use correctement du code linguistique dans lequel il s'exprime, d'autre part que le destinataire, alerté par le signal que constitue l'article défini, soit en mesure de comprendre la référence).

Là où l'italien estime que le cadre référentiel est assez clair pour permettre l'emploi d'un syntagme nominal défini, le français aura généralement recours soit à un possessif, soit à un indéfini.

Reportons-nous encore une fois aux grammaires. Jean Dubois, dans sa grammaire structurale du français, a consacré plusieurs pages au problème de l'article et a bien mis en évidence les « interférences entre l'article, le possessif, et le démonstratif » ([16]). Cependant, à la suite de Ducrot, il ne nous semble pas légitime de réunir dans une même catégorie, à savoir celle des expressions référentielles, le défini, le possessif et le démonstratif. En effet, « l'expression démonstrative ne s'emploie qu'en présence de la chose montrée et, dans ce cas, sa fonction désignatrice se résume à redoubler la démonstration... Le démonstratif ne présente pas lui-même son objet : il attire l'attention sur un geste de démonstration concomittant » ([17]). Surtout, ajoute Ducrot, on ne peut parler de fonction présuppositionnelle pour le démonstratif, alors qu'elle est primordiale pour les descriptions définies. C'est tellement vrai que, dans le passage de l'italien au français, le démonstratif n'est jamais mis en cause ([18]) : le flottement se situe au niveau

défini/défini
défini/indéfini
défini/possessif.

Défini/Possessif

Envisageons pour l'instant la répartition défini/possessif. Pour comprendre comment s'opère le choix à l'intérieur du système français, revenons à Dubois : « Lorsque la redondance de la marque personnelle n'est pas nécessaire pour l'efficacité de la communication, il y aura substitution de l'article au possessif ». Il y a, selon Dubois, « économie d'un segment plus coûteux [qui serait le possessif] au profit d'un

(16) Cf. Jean Dubois, *Grammaire structurale du français, nom et pronom,* Larousse, 1965, pp. 146-149.

(17) Cf. Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique,* Hermann, Paris, 2e éd. 1980, p. 244.

(18) Sauf dans des énoncés du type « *Quella* medicina che mi hai indicata » que le français rendrait par « *le* médicament que tu m'as indiqué ».

segment moins coûteux [qui serait l'article défini] ». Mais, comme l'avait déjà dit Guillaume à propos de ce genre d'affirmation, il nous semble que « cette explication a le mérite de la simplicité, et le défaut de l'inexactitude » ([19]). Comment, en effet, peut-elle rendre compte de l'emploi respectif du défini et du possessif dans les énoncés suivants :

8 — Ils osent nous parler *le* chapeau sur le nez

9 — Il rabaissa *son* chapeau sur ses yeux ? ([20])

Pourquoi le défini suffirait dans 8 alors que le possessif est nécessaire dans 9 si le chapeau appartient à la personne exprimée par le verbe ? Dans un énoncé tel que 8, ce n'est pas l'évidence ou non du rapport de possession qui préside au choix défini/possessif (ce qui en aucun cas ne peut expliquer la différence d'emploi entre 8 et 9), mais une différence de structure de la phrase. Nous avons affaire à un groupe modal « formé des mots qui définissent l'attitude du sujet durant l'action » ([21]) et que le français introduit par le simple défini. Quant à l'énoncé 9, sa structure est différente puisque les syntagmes nominaux ont une fonction prédicative et non plus modale. Mais nous voyons, malgré l'explication de Dubois, que le possessif en français est nécessaire bien que le rapport de possession avec le sujet ne présente aucune ambiguïté. Pour que l'article défini suffise « il faut que l'objet soit une partie du sujet » ([22]). Ainsi Guillaume oppose-t-il les deux énoncés français :

Il leva *la* tête

et

Il agita *son* chapeau.

Qu'advient-il en italien ? L'énoncé 8 donne :

8' — Essi osano parlarci *col* cappello sul naso.

L'on remarque l'emploi du défini, comme en français, mais précédé de la préposition *con*. Il en sera ainsi pour l'italien à chaque fois que l'on aura affaire à un groupe modal tel que Guillaume l'a défini. Quant à l'énoncé 9, il peut être rendu en italien soit de façon littérale :

9' — Abbassò il suo cappello sui suoi occhi

---

(19) Cf. Gustave Guillaume, *Le problème de l'article . . .*, p. 211. Nous lui empruntons les exemples cités.

(20) Contrairement à ce que nous avions annoncé au début de cette étude, il nous faut, pour la clarté de l'exposition, partir ici du français.

(21) Cf. G. Guillaume, ouvr. cité, p. 212.

(22) *Ibid.*, p. 214.

qui est correcte, mais peu employée car considérée comme redondante, soit de manière plus courante :

9" — Abbassò *il* cappello sugli occhi.

L'on remarque donc que l'usage français qui limitait l'emploi du défini devant un objet faisant partie du sujet, s'élargit en italien, et la distinction précédente entre les deux énoncés français « il leva *la* tête » et « il agita *son* chapeau » disparaît. L'italien dans tous les énoncés équivalents emploiera à chaque fois le défini :

Alzò *la* testa

Agitò *il* cappello.

Ainsi l'affirmation de Dubois qui nous semble insuffisante pour rendre compte du choix que le français doit opérer au moment de l'emploi du défini ou du possessif, nous semble-t-elle pouvoir en revanche s'appliquer à l'usage italien. L'on notera cependant que l'idée de possession se précise parfois en italien à travers d'autres catégories grammaticales que le possessif à proprement parler, par le biais de la pronominalisation par exemple, comme dans l'énoncé suivant :

9" — *Si* abbassò *il* cappello sugli occhi

qui est une troisième traduction possible de l'énoncé français 9 ([23]). Cette forme se retrouve en français, mais plus rarement, et en relation avec des parties du corps, dans des expressions telles que :

il *se* lave *les* mains

je *me* suis cassé *la* jambe ([24]).

Dans tous les énoncés que nous venons d'examiner le syntagme nominal défini (par l'article ou par le possessif) avait toujours le même référent que le verbe qui l'introduisait. Il est bien évident que lorsque le référent introduit par le verbe est différent de celui du syntagme nominal, le possessif s'impose en italien comme en français :

---

(23) A propos de la possibilité de remplacer, dans certains cas, le possessif par le pronom réfléchi et l'article défini, cf. Mario Wandruszka, ouvr. cité, p. 110, qui, à partir d'un énoncé allemand « Er setzte sich, nahm den Hut ab . . . ». rendu en français par « . . . il ôta *son* chapeau » et en italien par « . . . *si* tolse *il* cappello », met justement en évidence la différence de comportement sur ce point entre le français et l'italien parmi d'autres langues.

(24) A ne pas confondre avec les formes attributives telles que : « elle s'est mis de la poudre », où le pronom personnel ne remplace pas un possessif mais a une fonction attributive.

Ho preso *la sua* macchina
J'ai pris *sa* voiture

Ha riaccompagnato *mia* sorella
Il a raccompagné *ma* sœur.

Mais cette affirmation demande encore à être affinée. Partons à nouveau d'un énoncé cité par Dubois pour illustrer sa théorie de « l'économie » :

10 — Nous avons porté *la* radio au réparateur.

Inutile, dit Dubois, d'avoir recours au possessif : le défini suffit ; il n'est pas nécessaire de répéter une information déjà contenue dans « nous » :

10' — Nous avons porté *notre* radio au réparateur

serait redondant. Mais alors, comment justifier un énoncé tout aussi correct et aussi courant :

11 — J'ai porté *la* radio au réparateur ?

Si nous suivons Dubois, le doublet redondant et peu usuel de cet énoncé serait :

11' — J'ai porté *ma* radio au réparateur ;

(le verbe étant à la première personne, la référence se fait sur la première personne, et donc, logiquement, *la* se substitue ici à *ma*). Or, il n'en est rien. En effet, nous venons de voir que le défini ne peut indiquer un rapport de possession que dans le cas où il précède un substantif indiquant une partie du corps appartenant à la personne introduite par le verbe. Autrement dit, les énoncés :

12 — J'ai porté *la* radio au réparateur

et

12' — J'ai porté *ma* radio au réparateur

ne sont pas équivalents. S'il y a valeur possessive du défini dans 12, ce n'est pas par rapport au référent contenu dans la personne du verbe, comme l'affirme Dubois, mais tout au plus par rapport au locuteur et au destinataire réunis, pour indiquer un objet d'un patrimoine qui leur est commun ([25]). En effet, l'énoncé 12 peut, selon la personne à laquelle il est adressé, être entendu comme :

13 — j'ai porté *notre* radio au réparateur.

---

(25) Cf. la notion d'*ensemble partagé* (« shared set ») de J. A. Hawkins telle qu'elle est rapportée par G. Kleiber, « Article défini, théorie de la localisa-

D'où la confusion de Dubois qui apporte comme exemple un énoncé où la personne contenue dans la forme verbale est la même que celle impliquée par le défini, ce qui lui permet de l'utiliser comme confirmation de son affirmation. Mais il s'agit justement du seul cas où cette affirmation pourrait sembler satisfaisante, puisqu'à toutes les autres personnes elle ne peut rendre compte de l'emploi du défini. Nous venons de le voir pour la première personne (12 $\neq$ 12') ; il en va de même pour :

14 — As-tu porté *la* radio au réparateur ?
(qui n'équivaut pas à : as-tu porté *ta* radio au réparateur ?)

14' — Il a porté *la* radio au réparateur
(qui n'équivaut pas à : il a porté *sa* radio au réparateur), etc.

Nous sommes ici dans une zone floue de l'emploi du défini qui prend à la fois valeur de possessif (mais, répétons-le, uniquement en référence à un patrimoine commun au locuteur et au destinataire de l'énoncé), de notoriété et d'unicité, l'une ou deux de ces valeurs pouvant prédominer selon les énoncés. Ainsi, tant en italien qu'en français, dans l'énoncé :

Ouvre *le* frigidaire
Apri *il* frigorifero

c'est la valeur de notoriété et d'unicité qui primera sur celle de possession, alors que les valeurs de possession, de notoriété et d'unicité se retrouvent à un degré à peu près équivalent — toujours selon la situation de l'énonciation — dans un énoncé du type :

Où sont *les* enfants ?
Dove sono *i* ragazzi ?

L'alternance défini/possessif en italien obéit à un système référentiel plus simple : dans un énoncé contenant une expression référentielle, l'italien utilisera le défini toutes les fois que le référent introduit par la forme verbale sera le même que celui de l'expression référentielle. Ainsi dira-t-on, contrairement au français qui réclamerait le possessif :

Ho perso *gli* occhiali (= i miei)
È venuto con *la* madre (= sua, la propria)
Metti *il* cappotto (= il tuo).

---

tion et présupposition existentielle », in *Langue française,* n° 57, février 1983, p. 89.

Cette description nous semble plus précise, et par là plus satisfaisante, que celle qu'a proposée J. Brunet et que voici : « Rappelons seulement ici que l'article se passe de la compagnie du possessif toutes les fois que la possession est évidente, qu'il s'agisse des parties du corps, de l'habillement, des objets personnels, de l'environnement, d'intérêts propres et même d'êtres proches. » ([26])

Et les exemples qu'elle cite confirment notre analyse puisqu'à chaque fois le syntagme nominal défini a le même référent que la personne introduite par le verbe ([27]).

A fortiori l'italien emploiera-t-il le défini lorsque le référent appartient à la fois au locuteur et au destinataire. Dans ce cas il peut y avoir une ambiguïté qu'il appartiendra au destinataire de lever. Ainsi :

Ho portato *la* radio ad aggiustare

peut-il être interprété comme :

Ho portato *la mia* radio . . .
Ho portato *la nostra* radio . . .

ou encore, sans que la possession entre en ligne de compte :

Ho portato la radio (che conosci, di cui ti ho parlato).

Il en découle que le possessif est moins utilisé en italien qu'en français, et par conséquent plus marqué.

---

(26) Cf. Jacqueline Brunet, *Grammaire critique de l'italien,* Université de Paris VIII-Vincennes, vol. 2, pp. 96-97, vol. 3, p. 157.

(27) Une explication du même ordre que celle qu'a avancée J. Brunet — et qui nous semble encore plus discutable — est donnée par Alvaro Rocchetti in *Aggiornamento,* janvier 1977, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III) et Université de Vincennes (Paris VIII) : « l'Italien préfèrera dire *-ho comprato il pane* ou *mi sono comprato il pane,* plutôt que : *ho comprato il mio pane* (= j'ai acheté mon pain) parce que la survenance de la personne (*ho, mi*) évoque aussitôt en italien les aliments dont elle se nourrit (entre autres le pain) . . . Le possessif paraît dès lors superflu alors qu'il ne l'est pas en français où la personne et le pain n'ont à priori aucun lien ». Cet exemple nous semble d'autant plus mal choisi que le problème de l'actualisateur, ici, ne met pas en jeu la possession. Il s'agit tout simplement de la fonction dite traditionnellement de notoriété, marquant l'habitude et non pas la possession. Cet énoncé se rattache à ceux du type : *ho mancato il treno* que le français pourra rendre par : *j'ai raté le train,* ou *j'ai raté mon train,* le deuxième énoncé mettant plus en relief l'habitude du sujet parlant à prendre le train et en aucun cas la possession !

d) Extension impressive

Une autre forme de référence implicite nous semble relever de ce que Guillaume appelle « extension impressive » : un énoncé donne une information, crée dans l'esprit (ce sont les termes de Guillaume) une image, une impression qui vont constituer le référent pour les noms qui suivront. Ainsi, ayant évoqué une ferme, est-il normal d'employer — tant en italien qu'en français — dans la description qui va suivre une série de syntagmes nominaux définis : « dans *la* cour, *le* coq, *les* poules, *le* chien, tout allait, venait, caquetait, aboyait ». « A la limite, l'article d'extension est applicable à toute chose qui, étant donné le sujet, s'annonce comme déductivement nécessaire, utile, probable à un haut degré. » ([28]) Nous sommes ici à la charnière entre le textuel et le contextuel. Le cadre référentiel peut être fourni par l'énoncé lui-même ou être en deçà de l'énoncé, dans le contexte.

II. La référence contextuelle

Qu'entend-on par contexte ? Nous pouvons emprunter sa définition à Strawson : « par 'contexte', je veux dire au moins le temps, le lieu, la situation, l'identité du locuteur, les matières qui constituent le centre immédiat d'intérêt, l'histoire personnelle aussi bien du locuteur que de celui auquel il s'adresse » ([29]). Ainsi, dans le cas d'un énoncé italien tel que : « Chiudi *la* porta », et de son correspondant français : « Ferme *la* porte », l'emploi du syntagme nominal défini de la part du locuteur et la reconnaissance de la référence par le destinataire est possible grâce au contexte formé par une situation donnée, dans un lieu donné au moment de l'énonciation ([30]). Cependant c'est dans ce type de référence qu'on peut remarquer une deuxième série de divergences entre l'italien et le français, celles-ci ne concernant plus l'interférence entre le défini et le possessif, mais entre le défini et l'indéfini.

Défini/Indéfini

Soit les énoncés italiens :

15 — Ho parcheggiato *la* macchina
16 — Ho comprato *la* macchina

(28) Cf. G. Guillaume, ouvr. cité, pp. 162-165.
(29) Cf. P. F. Strawson, *On referring . . .*, p 29
(30) A propos de cet énoncé et de la notion de présupposition, cf. O. Ducrot, *Dire et ne pas dire . . .*, pp. 48-54.
Charles J. Fillmore, « Verbes de jugement, essai de description sémantique », in *Langages,* n° 17, pp. 59-60.

et leurs correspondants français :

15' — J'ai garé *la* voiture

16' — J'ai acheté *une* voiture.

Avec les énoncés 15 et 15', pour lesquels le défini ne pose aucun problème, ni en italien ni en français, nous sommes dans la zone floue évoquée plus haut, où se mêlent les valeurs de possession, de notoriété et d'unicité du défini, sans que l'une prédomine véritablement sur les autres. Il faut en tous cas, comme dans les exemples précédents, que le destinataire puisse, grâce au contexte, identifier l'objet de la référence. Or, ce n'est pas le cas dans l'énoncé 16. A ce propos, il est nécessaire de rappeler ce que certains logiciens indiquent comme conditions nécessaires à l'acte de référence. Searle ([31]), par exemple, qui se situe lui-même dans la tradition qui part de Frege et se poursuit dans les *Individuals* de Strawson, en retient trois :

— il doit exister au moins un objet auquel s'applique l'énoncé de l'expression par le locuteur (axiome d'existence) ;

— il ne doit exister qu'un seul objet auquel s'applique l'énoncé de l'expression par le locuteur (axiome d'unicité) ;

— l'auditeur doit être mis en mesure d'identifier l'objet à partir de l'énoncé de l'expression par le locuteur (axiome d'identification).

Signalons que l'axiome d'existence (celle-ci, dans le cadre qui nous occupe, devant être envisagée comme objet d'une présupposition plutôt que comme condition de vérité de l'énoncé), ainsi que l'axiome d'unicité ne doivent pas être pris de manière absolue, mais dans un sens restreint, lié au contexte. Dans la plupart des cas (nous l'avons vu pour « Chiudi la porta » — « Ferme la porte » »), il n'existe pas un objet unique auquel l'expression définie peut se référer ; mais, dans un contexte donné, au moment de l'énonciation, le locuteur suppose que le destinataire comprendra qu'il se réfère à un objet précis et sera donc en mesure de l'identifier de manière univoque ([32]). C'est ce qui se passe, remarque Lyons, à chaque fois qu'on utilise un nom propre : « la plupart des noms

(31) Cf. J. R. Searle, *Speech acts,* trad. fr. *Les actes de langage, essai de philosophie du langage,* Hermann, Paris, 1972, p. 127.

(32) G. Kleiber, discutant la thèse de J. A. Hawkins, montre que pour rendre compte d'énoncés de ce type, il faut nécessairement recourir à « une explication mixte, qui combine ensemble partagé et adjoint restricteur effacé ». Cf. G. Kleiber, art. cité, p. 94.

propres s'appliquent à plusieurs individus, et leur référence unique est tout autant fonction du contexte que celle des expressions définies » ([33]). Le problème se situe donc au niveau de l'identification.

Les énoncés 15 et 16 apparaissent formellement identiques. Or, lors du passage en français, le syntagme défini de 16 est obligatoirement traduit par un syntagme indéfini dans 16', contrairement à ce qui se passe de 15 à 15'. A quoi attribuer cette différence de fonctionnement ? Apparemment à la seule unité qui différencie 15 de 16 : le groupe verbal, et non pas au niveau de la modalité (puisqu'elle est identique), mais au niveau du contenu sémantique. On pourrait penser que le verbe français « acheter » est incompatible avec une expression définie : il n'en est rien puisqu'il arrive tous les jours d'entendre des énoncés tels que :

J'ai acheté *le* journal

As-tu acheté *les* légumes ?

C'est donc l'association entre le verbe « acheter » et l'objet « voiture » qui pose problème au niveau de l'article. Or, d'un point de vue logique, l'information transmise par les expressions :

acheter *le* journal

acheter *les* légumes

*acheter *la* voiture

équivaut, du moins en une première approximation, à celle contenue dans l'énoncé indéfini qui leur correspond :

acheter *un* journal

acheter *des* légumes

acheter *une* voiture.

Ce qui ne veut pas dire que ces expressions soient équivalentes sur le plan sémantique. Le défini, dans les deux premiers énoncés, donne une information supplémentaire : acheter *le* journal implique une action quotidienne — ou du moins habituelle — qui n'apparaît pas dans l'expression : acheter *un* journal, qui évoque au contraire un fait sporadique. Il en va de même pour : acheter *les* légumes / acheter *des* légumes. Dans ces énoncés, la condition d'unicité, nécessaire à l'emploi d'une expression définie, n'est pas satisfaite : en effet, *acheter le journal* ne se réfère pas à un objet et à un seul, mais à un exemplaire quelcon-

(33) Cf. J. Lyons, *Eléments de sémantique,* Larousse, Paris, 1978, p. 150.

que d'une classe d'objets ([34]) (à plusieurs dans le cas des légumes). Ici, c'est l'habitude qui crée le contexte, qui permet à l'auditeur de délimiter la classe d'objets dans laquelle il devra choisir (identifier) un ou plusieurs exemplaires. Nous sommes ici dans le domaine de la présupposition puisque le rapport d'habitude est maintenu dans les énoncés négatifs correspondants :

Je n'ai pas acheté *le* journal

Je n'ai pas acheté *les* légumes.

Aussi le défini peut-il, dans ce cas, être utilisé par le locuteur afin de tromper le destinataire en énonçant par exemple, dans nos régions, « j'ai acheté *le* saumon », expression qui, si elle n'a pas été précédée d'un accord entre les deux interlocuteurs à propos de cet achat pour une occasion précise, laissera entendre que le saumon est le mets quotidien du locuteur !

Même si on ne peut parler ici d'expression référentielle unique, le français comme l'italien emploiera une expression définie ([35]).

Où se situe la différence qui fait que le passage littéral de l'énoncé italien « ho comprato *la* macchina » est impossible en français ? Ni le contexte, ni la situation de l'énonciation ne permettent d'identifier un objet unique à travers le seul syntagme nominal « la voiture » après le verbe « acheter » qui ne présuppose aucun rapport précédent entre l'objet acheté et le locuteur. Examinons de plus près cet énoncé. Est-ce que le sujet italien a l'intention ou est en mesure d'indiquer un objet unique, avec des caractéristiques bien précises (marque, couleur, puissance, etc.) au moment où il emploie le syntagme nominal « la macchina » de l'énoncé 16 ? La réponse est évidemment négative. Il ne s'agit pas ici d'une expression référentielle unique, ni d'une expression

(34) Bien que le syntagme « *le* journal » puisse évoquer l'achat d'un même journal (quant au nom), tandis que « *un* journal » indiquerait plutôt un journal quelconque, il s'agit toujours d'un exemplaire puisé à l'intérieur d'une classe d'objets et non pas d'un objet unique.

(35) Sur la dissociation entre les indications existentielles présupposées par les descriptions définies d'une part, et l'emploi référentiel de ces expressions de l'autre, cf. O. Ducrot, *Dire et ne pas dire,* chap. 8 « Descriptions définies et présupposés existentiels ». Cf. également G. Kleiber, *Problèmes de références : descriptions définies et noms propres,* Recherches Linguistiques, Etudes publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, p. 212.

définie présupposant une habitude, et c'est ce qui explique l'impossibilité pour le français, dans ce cas, d'employer un syntagme nominal défini. *La macchina,* ici, se réfère non pas à un objet individuel, mais à un objet promu au rang de modèle, de symbole. Ainsi, en italien, le défini s'applique à tout un champ fermé au français. A travers l'article défini, l'italien sanctionne l'institutionnalisation d'un objet ou d'une action typique ; c'est une sorte de majuscule. Cet aspect institutionnel lié à l'emploi du défini semblerait confirmé par le rapprochement fréquent de ce déterminant avec le verbe *fare* qui indique en général un rôle que l'on joue. Ainsi :

17 — Egli fa *il* medico

que le français rendrait par la copule prédicative :

17' — Il est médecin

ou encore :

18 — Ha appena fatto *il* bagno

en français

18' — Il vient de prendre *un* bain

soulignent pour l'italien le côté symbolique de la fonction (17), ou rituel de l'acte (18), énoncé au moyen du verbe « fare » précédant un syntagme nominal défini. Si cet emploi est infiniment plus étendu en italien, il existe cependant en français dans des expressions généralement figées : « faire *la* vaisselle », « faire *la* queue » ou encore — avec une connotation de rôle qui va ici jusqu'à la simulation : « faire *le* mort », « faire *l'*âne », etc. Mais si le verbe *fare* employé avec le défini renforce cet aspect de rôle, et le met en évidence, il n'est cependant pas nécessaire. Il suffit de penser à un énoncé tel que « avere *la* casa al mare » (fr. « avoir *une* maison au bord de la mer ») pour se rendre compte que le syntagme nominal défini en italien évoque à lui seul un statut social bien précis.

Dans tous les cas que nous venons d'examiner nous avons pu relever un phénomène d'institutionnalisation qui, lorsqu'elle est sanctionnée par l'habitude, revêt la plupart du temps la même expression — définie — en italien et en français. Mais quand elle ne repose pas seulement sur l'habitude mais sur des schémas culturels, sociaux, elle entraîne des divergences. On peut voir en italien l'ensemble des rapports interpersonnels comme se déroulant sur une scène de théâtre, avec des rôles fixes tels qu'on les voit distribués par la Commedia dell'Arte : *il padre, la madre, la figlia, il gendarme,* etc., ou dans les

Sei personaggi de Pirandello. Un drame, une comédie permanente se joue entre ces différents « personnages » ([36]) qui ne vivent que l'un par rapport à l'autre : c'est à la fois le personnage (rendu par l'article défini) et ce lien, cette tension entre ces différents « actants » (évoqué par « gli » en fonction de datif bénéfactif) que rend un énoncé italien comme :

Gli è morto *il* padre

qui n'a finalement qu'un rapport lointain avec l'énoncé :

Suo padre è morto

(forme obligée en français : Son père est mort).

Le défini lié à un rôle institutionnel se retrouve aussi en français dans des expressions telles que : appeler *le* médecin, qui indique qu'on a recours à la fonction, tandis qu'appeler *un* médecin fait appel à l'individu. De même s'adresser *au* gendarme » est différent de « s'adresser à *un* gendarme ». Mais cet emploi du défini est beaucoup plus restreint en français qu'en italien. Ainsi, lorsque l'italien énonce :

Paolo ha già *la* fidanzata

que le français rendrait par :

Paul a déjà *une* fiançée

ou mieux :

Paul est déjà fiancé,

il est clair que le défini n'introduit pas une expression référentielle satisfaisant la condition d'unicité, mais indique plutôt l'archétype, le modèle. Pour ces « personnages » investis d'un rôle, il est normal que le vêtement-costume soit introduit par le défini :

Era un ometto anziano, *col* cappello, *il* soprabito . . . ([37])

ou encore :

Porta sempre *i* guanti.

Dans cette vision « dramatique », voire mythique, le cadre normal de vie acquiert, à travers le défini, une fonction de « décor ». Ce qui distingue un énoncé italien tel que :

Ha una casa con *i* fiori sul balcone

(36) Comment ne pas rappeler à ce propos le latin *persona* qui signifie « personnage, personne », et l'origine étrusque du mot : masque de théâtre ?

(37) Italo Calvino, *La speculazione edilizia,* Einaudi, 1958, p. 125.

de l'énoncé français correspondant :

Il (elle) a une maison avec *des* fleurs sur le balcon,

c'est la présupposition d'une disposition préétablie des éléments dans le premier et au contraire une sorte de fortuité dans le second.

On peut penser que l'article défini précédant le patronyme d'individus passés à la postérité, *l'*Arioste ou *la* Callas, les fait entrer dans ce jeu théâtral où ils figurent désormais comme des personnages. Il est intéressant cependant de noter que lorsqu'on parle de personnes publiques encore vivantes, cet usage vaut pour le féminin et non pour le masculin : on parle de Schmidt tout court, alors qu'il est toujours question de *la* Thatcher. En revanche, lorsqu'on sort de cette sphère aux contours extrêmement flous qu'est la célébrité, on remarque une constante : l'introduction de l'individu (homme ou femme cette fois) dans le discours se fait à l'aide du nom précédé du prénom (ce dernier pouvant être remplacé par un qualificatif qui souvent est un titre) ; par la suite, les rappels de ce même individu pourront se faire non seulement au moyen du patronyme tout court, mais aussi à l'aide du patronyme précédé de l'article défini ([38]). Dans le deuxième cas il ne s'agit que de l'extension aux patronymes du système de coréférence : le prénom (ou son substitut), remplissant alors la même fonction que l'indéfini, introduit le référent. Dans cette perspective, à chaque rappel du nom propre, il est logique d'avoir recours — comme pour le nom commun — au défini ([39]).

Rome. Michèle FOURMENT BERNI-CANANI

(38) Nous ne citons qu'un exemple parmi tant d'autres, extrait du roman de Italo Svevo, *Senilità,* Dall'Oglio, 1963, p. 16 : « Un certo Sorniani, un omino giallo e magro . . . » (présentation de l'individu) ; et à quelques lignes d'intervalle, deux rappels : « chiese Sorniani » (sans article) et « fece *il* Sorniani » (cette fois avec le défini).

(39) Cette remarque est loin d'épuiser la question de l'emploi de l'article avec les noms propres en italien. Le problème, extrêmement complexe, demanderait une étude particulière qui dépasse le cadre de ce travail.